

Le Conseil de la radio-télévision canadienne considère que les systèmes de télédistribution ont un rôle important à jouer dans chaque communauté qu'ils desservent et le CRTC les encourage à utiliser un ou plusieurs des canaux disponibles pour la programmation locale. Cent trente-neuf sociétés de télédistribution fournissent quelques services techniques et moyens de programmation auxquels peuvent librement accéder les groupes et les particuliers.

La publicité par télédistribution est interdite, sauf celle qui est comprise dans les programmes captés par le système. Les frais de programmation locale doivent être couverts au moyen des abonnements perçus.

Lorsque des programmes de télévision scolaire sont disponibles dans la région et que les abonnés en font la demande, le système de télédistribution doit y consacrer un canal.

LA RADIO

La première licence de radiodiffusion fut délivrée au Canada en 1919. C'était la première station radio du monde à offrir des programmes divertissants, distincts des radiocommunications. La radio atteint maintenant 99.9 p. 100 des Canadiens. Les principes fondamentaux que la Loi sur la radiodiffusion a formulés pour la télévision s'appliquent également à la radio et cette dernière est aussi régie par le CRTC.

Après l'impact que la télévision a d'abord produit sur le public en 1952, les entreprises de radio se sont rapidement remises du contre-coup et la radio demeure un important moyen de communication. On estime que 98 p. 100 des familles canadiennes possèdent des appareils radio; plus de la moitié d'entre elles possèdent plus d'un appareil outre la radio dans leur voiture et plusieurs petits transistors.

Actuellement, les Canadiens écoutent davantage la radio dans la journée, mais la télévision l'emporte dans la soirée. L'écoute en groupe qui prévalait auparavant a fait place aujourd'hui à l'écoute individuelle, ce qui a produit un style de radiodiffusion plus intime mettant l'accent sur la musique, les nouvelles, les bulletins météorologiques et les tribunes téléphoniques.

Il existe au Canada 349 stations à modulation d'amplitude et 92 à modulation de fréquence. Comme la télévision, la radio canadienne comprend des secteurs publics et privés.